



# L'AGENDA DU SAINT JULIENNOIS

## UN ÉTÉ ET UNE RENTRÉE, PLACÉS SOUS LE SIGNE DE LA SÉCURITÉ

De mémoire de météorologue nous venons de connaître l'été le plus caniculaire. A la chaleur est venue s'ajouter une longue période de sécheresse augmentant ainsi considérablement le risque d'incendies de forêts. La commune de Saint Julien a pérennisé sa vigie au château d'eau malgré la suppression de la subvention (80 % des salaires). Celle-ci devrait être rétablie suite à mon intervention et mon indignation auprès de François DE CANSON, Vice-Président à la Région SUD, délégué aux Risques Majeurs. La vigilance de nos jeunes a permis d'alerter à plusieurs reprises le CODIS 83 et d'éviter un désastre. Je remercie les membres bénévoles du CCFF qui veillent-patrouillent-préviennent et parfois interviennent tout au long de l'année et particulièrement de Juin à Septembre sur notre territoire. Saluons leur dévouement et leur investissement en cette période plutôt propice aux vacances et au farniente. Ils ont été d'une aide précieuse pour le balisage des 9 journées de fermeture de notre massif forestier Haut-Varois en application de l'Arrêté Préfectoral. Ils sont de bon conseil pour l'application des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) à mettre en œuvre autour de nos habitations. Nous avons formulé une demande de subvention pour doter le CCFF d'un second véhicule porteur d'eau pour la saison prochaine. La municipalité participe humblement à l'effort régional engagé sous la bannière de la « Guerre du Feu ».

Le dispositif de Saint Julien Plage servant à diminuer la fréquentation et accroître la sécurité du site a encore fait ses preuves. Pour la troisième année consécutive, nous avons tenu les engagements que j'avais pris en 2014 devant la « Cellule de veille » destinée à la sécurité des lacs de Sainte Croix et Esparron et faisant suite à la visite du Sous-Préfet YEDDOU qui estimait « *dommage de devoir fermer un site aussi exceptionnel* ». Cette disposition n'est contestée par aucune autorité et les critiques ... s'essoufflent. Je ne vous cache pas que je fus satisfait de nous voir cités en exemple dans les journaux lorsqu'au mois d'avril dernier les Sources de l'Huveaune ont été prises d'assaut par des centaines de personnes suite à un « post » sur un réseau social. A notre échelle, avec nos moyens, nous apportons une pierre à l'édifice de la sécurité et par conséquent de la conservation de notre patrimoine environnemental.

Les nombreuses manifestations de cet été ont été placées sous le signe de la réussite mais aussi de la sécurité dans le respect des arrêtés municipaux à la charge des organisateurs. Je félicite au passage les présidents et les membres des associations qui ont fait bouger et animé notre centre bourg et nos hameaux. Pour les événements plus conséquents, pour la première fois nous avons eu recours aux sociétés spécialisées. Elles ont apporté un indéniable sentiment de sécurité, même si je vous l'accorde, Saint Julien n'est pas une grande métropole. Nous avons une obligation de vigilance. Les services techniques de la commune, notre Police Municipale et les ASVP ont également grandement participé à la réussite et la sécurisation de ces rendez-vous estivaux. Ne perdons pas de vue, même si nous pensons être dans une période d'accalmie que nous sommes toujours en Plan VIGIPIRATE « Sécurité renforcée, risque attentat ».

La rentrée scolaire s'est également déroulée dans de bonnes conditions. L'effectif du personnel communal a été augmenté afin d'assurer un meilleur accueil de nos chers enfants dans les services cantine et garderie. Une ATSEM supplémentaire est venue épauler l'équipe éducative, des accompagnatrices sont affectées aux bus pour la sécurité des maternelles, des contrats supplémentaires permettent d'absorber le surcroît de travail et de pallier les absences. Le Policier Municipal et les ASVP veillent à la bonne application du Plan VIGIPIRATE qui à mon sens, doit être irréprochable lorsque nos enfants sont présents dans l'établissement.

Pour sécuriser le retour à domicile des collégiens et des lycéens, après de nombreux échanges avec les Responsables des Services des Transports de la Région, il a été convenu que les lignes du soir et du mercredi soient remises en service. Cette situation reste cependant fragile, elle est en test jusqu'en décembre et son maintien sera conditionné par la bonne fréquentation des lignes. Un premier bilan aura lieu à la Toussaint. Je rappelle également qu'en matière de sécurité, les dessertes et les arrêts ont fait l'objet d'une convention, qu'ils sont régis par des lois et qu'il n'appartient ni aux chauffeurs, ni aux parents d'y déroger.

Enfin, dernier point sécurité évoqué dans cet édit, le Conseil Municipal a voté l'acquisition d'un logiciel de verbalisation pour les infractions du quotidien (stationnements, déchets, ...). Il est tout de même dommage après plusieurs années de tentatives de pédagogie civique d'en arriver à la verbalisation, mais pour les plus récalcitrants d'entre nous il n'existe a priori pas d'autre solution. Certes, la sécurité est l'affaire de tous ! Sur la commune sa bonne application et la responsabilité incombent à monsieur le Maire, j'agis donc en ce sens. La vidéo-protection est aussi dans l'esprit de la municipalité, nous y travaillons avec la brigade de gendarmerie de Rians.

## INSCRIPTIONS CANTINE / GARDERIE

Les inscriptions pour la cantine et / ou la garderie scolaire (Ecole Jean TAESCA), pour le mois d'octobre, se font **du 16 au 21 septembre 2019**. En mairie ou en ligne. Veuillez respecter ces dates. Pour rappel, les inscriptions hors délai se feront sur la base de 5€ / repas.

## Association le Vieux Village de Saint Julien le Montagnier - AVV

**Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019 - JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE**

### L'art de la pierre sèche

Participez à ces journées, animées par un professionnel, pour restaurer la calade sous Gourdane, à proximité des remparts du village perché, et son mur de soutènement. Vous contribuerez ainsi à la restauration d'un site exceptionnel et vous pourrez vous initier aux techniques traditionnelles de pierre sèche. Ouvert à tous. 8h30-16h30 ou ½ journée - Porte de Gourdane au Vieux Village

**Exposition en plein air : « Les Patrimoines du Vieux Village de Saint-Julien-le-Montagnier »**

**Repas partagés** samedi et dimanche, à midi : chacun apporte quelque chose, on partage.

**Dimanche 06 octobre 2019 - VISITE-DECOUVERTE DU VIEUX VILLAGE**

Parcours commenté à la découverte des Patrimoines du village perché. Durée 1h30 environ. Participation libre. Départ 10h : parking Le Cours, à l'entrée du vieux village. Groupes, contacter l'association.

**Association le Vieux Village de Saint Julien le Montagnier**

24, la calade, Vieux Village- 83560 Saint-Julien-le-Montagnier

04 94 86 76 75 / 06 31 19 62 99 / avv83560@gmail.com / <http://avv83560.wixsite.com/avv83560>

## L'association "Les chemins du patrimoine" propose,

**JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : le week-end des 21-22 septembre**

L'association les chemins du patrimoine proposera sur le thème « arts et divertissement » une exposition à l'office de tourisme.

Dans le cadre de ces journées patrimoine, nous avons besoin de vos photos et vieux documents (articles de journaux, affiches) sur les fêtes passées : bal, spectacles, événements sportifs, jeux,... Une occasion de se remémorer les bons moments de la vie de la commune.

Contactez-nous au 06 02 19 67 96 ou [lcp83560@hotmail.fr](mailto:lcp83560@hotmail.fr) ou laissez-nous vos documents dans le casier à la mairie, nous en prendrons le plus grand soin.

## DON DU SANG

La seule collecte de sang, sur la commune, de l'année aura lieu le **mardi 8 Octobre 2019 de 15 h à 19h** dans la salle Maurice JANETTI. Depuis cette année, c'est le centre de prélèvement de Toulon qui réalise la collecte. Un don de sang peut sauver 3 personnes et il faut 10 000 dons de sang chaque jour pour sauver les malades, alors motivez-vous et venez passer une heure pour sauver des vies.

Pour savoir si vous pouvez donner consulter le site <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>.

**L'association est à la recherche de nouveaux donneurs** car malheureusement la population des donneurs vieillie, il nous faut trouver du sang jeune pour renouveler nos donneurs.

L'amicale des donneurs de sang de St Julien le Montagnier encourage les donneurs.

**Venez nombreux pour sauver des vies. Les malades vous remercient d'avance.**

## 3<sup>ème</sup> FESTIVAL DE L'ESCARGOT

Le dimanche 29 septembre, venez participer au Festival de l'Escargot qui se déroulera au hameau des Rouvières, route de Montmeyan, à partir de 11h00.

Au programme : 11h00 visite de l'exploitation, 12h00 dégustation et restauration sur place, 15h00 spectacle « Nicoll et les bêtes ». Et toute la journée ateliers dry-tooling, slackline, jeux pour les plus petits. PAF 5€. Renseignements auprès de Franck au 06 17 50 05 81.

## ASSOCIATION DE L'ÂGE D'OR – Mois de septembre

Mardi 10	14h30 Permanence et jeux de société
Mercredi 11	Repas Inter CCAS à la Ruche à Ginasservis
Jeudi 12	14h30 Permanence et jeux de société
Mardi 17	14h30 Loto
Mercredi 18	Départemental de boules
Jeudi 19	10h00 C.A / 14h30 Permanence et jeux de société
Mardi 24	14h30 permanence et jeux de société
Du 24 au 27	National de boules à la Londe les Maures
Jeudi 26	14h30 permanence et jeux de société

Tél : 04 98 05 03 88 / Présidente : 04 94 80 05 32

## SPECTACLE

Nous vous attendons nombreux le samedi 21 septembre à 20h30, salle des fêtes Maurice Janetti à Saint Pierre, pour une soirée exceptionnelle animée par le groupe DOMINO. Concert de variétés et autres... Participation libre. Un pot de l'amitié avec rafraîchissements accompagnés de pâtisseries maison terminera cette soirée.

## UNION-SYNDICAT DES CHASSEURS SAINT JULIEN

Tout chasseur qui voudra chasser la tourterelle des bois devra obligatoirement déclarer immédiatement ses prélèvements sur l'application smartphone « chassAdpt » après avoir créé son compte. Cette application peut également être utilisée pour les prélèvements lors de la chasse de la bécasse. Suite à de nombreux retours de courriers, les adhérents du syndicat sont invités à nous donner leurs adresses complètes et détaillées.

## ÉTAT CIVIL Juin - Juillet - Août 2019

### Naissances :

MISTRAL Tim né le 23 juillet  
MAOUKIL Sofiane né le 05 août  
DI FALCO Mathéo né le 09 août

### Mariage :

SEMBEL Pascal et MAUREL Adeline unis le 27 juillet

### Décès :

YBERT Nicole épouse SANETRA décédée le 24 juin  
FOURNIER Louissette veuve LECONTE décédée le 01 juillet  
MASOERO Eliane épouse MONTEUX décédée le 26 juillet  
BARNES Jacqueline veuve SLOWIK décédée le 26 juillet  
RAOULT Pierrette veuve SCHMIDT décédée le 30 juillet  
GOUBERT Jean-Pierre décédé le 30 juillet  
GONY Mattéo décédé le 31 juillet  
PETIT Fernande décédée le 19 août

## OPÉRATION VILLAGE PROPRE

La commune avec ses actions « Village Propre » s'associe aux établissements LECLERC pour organiser 2 matinées de nettoyage de la nature les Samedi 28 et dimanche 29 septembre, pour enlever les déchets des bords de route de St Julien au Pardigaou.

RV à 9h00 au croisement des routes CD 35 et CD 36 en bas du vieux village.

Venez nombreux !

Café et viennoiseries offerts.

Gants, gilets, pinces, sacs poubelles seront mis à disposition, ainsi qu'une benne où sera déposée notre collecte.

Les enfants doivent être sous la responsabilité d'un adulte.

Madame DECUGIS Jeannine et ses enfants Jean-Marc et Josiane ont la tristesse de vous faire part du décès le 05 août 2019 de Monsieur Eugène DECUGIS à l'âge de 84 ans à Sanary sur Mer.

## RAPPEL EMPLOI DU FEU

Jusqu'au 30 septembre, l'emploi du feu est INTERDIT en tout temps et en tout lieu sur l'ENSEMBLE du département du Var (Arrêté Préfectoral du 13/05/2013).

**RAPPEL : Les déchets verts sont pris en charge par les déchetteries.**

## COURS DE SOPHROLOGIE EN COLLECTIF

L'association Form'Harmonia reprend les cours collectifs de sophrologie à partir du 5 septembre 2019 à la salle communale des Rouvières, chaque jeudi de 18h15 à 19h30.

Tarifs : 250€ pour l'année 2019-2020, payable en plusieurs fois ; d'autres formules sont possibles (à la séance, au trimestre,...) avec 10€ d'adhésion à l'association.

Pour vous inscrire ou avoir de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Line-Marie MURE, sophrologue-praticienne en hypnose par courriel : [formharmonia.asso@gmail.com](mailto:formharmonia.asso@gmail.com) ou par téléphone : 06 43 07 52 25

## « L'ENTENTE SPORTIVE FOOT LOISIRS »

Vous invite à la rejoindre pour la saison 2019 / 2020

Inscriptions :

- Pour les 6-8 ans, contactez Didier au 07 86 12 39 28
- Pour les 8-10 ans, contactez Michel au 06 79 12 64 62
- Pour les vétérans, contactez Christophe au 06 24 43 16 45

## RUGBY TOUCH

Reprise des entraînements de rugby touch dès septembre. Ce sport se pratique sans contact rugueux, c'est à dire sans mêlée ni placage. Pratiqué à titre de loisir, il permet de s'amuser avec le ballon ovale que les joueurs de rugby aiment tant, sans crainte de blessure. Il peut être pratiqué de manière mixte et intergénérationnelle. Renseignements au 06 41 66 63 17.

## FITNESS

L'association « Form'Energie » vous propose des cours de circuit training (renforcement musculaire et cardio) le mardi de 18h30 à 20h00, salle Maurice Janetti.

Cette année, un créneau « dance kids » pour les enfants de 8 à 10 ans est mis en place le mardi de 17h15 à 18h15.

Pour tout renseignement et inscription :

- Claudine au 06 13 80 09 60
- Pauline au 06 88 59 16 10

## TENNIS DE TABLE

Les entraînements auront lieu le mercredi de 18h à 20h et le vendredi de 19h à 21h. Reprise le mercredi 11/09. Venez nous rejoindre nombreux, salle communale Maurice Janetti.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :  
Éric BOEUF au 06 71 21 00 81  
Jean FAURE au 06 81 68 87 92

## JUDO

Cours de judo, salle Maurice Janetti :

- Lundi de 17h00 à 19h00
- Mercredi de 14h00 à 16h00

À partir de 3 ans selon la motricité de l'enfant. Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Malossane au 06 80 15 16 40 ou Andy au 06 50 38 93 78.

## YOGA

Les cours de yoga vous sont proposés :

- Lundi et jeudi de 14h00 à 15h30, le mardi de 18h00 à 19h30 salle communale des Rouvières.
- Lundi de 19h00 à 20h30, salle Maurice Janetti.

Renseignements et inscriptions auprès de Lydia GAMBÀ au 06 09 33 65 66.

## PILATES

L'association « A fond les ballons » vous propose des cours de Pilates le jeudi de 18h30 à 19h30, salle Maurice Janetti. Valérie propose des cours avec et sans ballon pour un renforcement musculaire de l'ensemble du corps. Renseignements et inscriptions auprès de Valérie PUMON au 06 83 40 60 35.